

Avis de la Bourse

Cotation en Bourse des titres « UBCI » suite à l'augmentation de capital de la Société décidée par l'AGE du 22 juin 2012

A partir du lundi 10 décembre 2012

- Les 15 151 806 actions anciennes de la société UBCI seront négociables en Bourse, droits de souscription détachés.
- Les droits de souscription seront négociables en Bourse dans les conditions suivantes :
 - Code Mnémonique : UBCDS
 - Code ISIN : TN0002400661
 - Groupe de Cotation : 32

Les 946 987 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital, séparément des actions anciennes jusqu'à la date de mise en paiement des dividendes de l'exercice 2012, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.